

## Programme de l'ACMAD sur la « Vigilance environnementale »

Marie-Christine DUFRESNE  
ACMAD, République du Niger

### Résumé :

Le quatrième rapport du GIEC (2007 – Groupe II Adaptation) met l'accent sur les effets futurs du changement climatique en Afrique. La vulnérabilité qui caractérise les sociétés et les économies africaines, largement liées à la pauvreté, pose la nécessité urgente d'entreprendre des démarches d'adaptation, afin que les efforts déployés pour l'atteinte des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) ne soient pas remis en cause par les impacts de la variabilité et du changement climatiques. Le changement climatique se traduisant d'abord par un accroissement de la variabilité climatique, le développement de systèmes de vigilance peut contribuer à répondre aux préoccupations immédiates des décideurs, et participer à l'effort d'adaptation dans les secteurs sensibles au climat. Dans le cadre du programme de l'ACMAD sur la « Vigilance environnementale », un projet continental visant à mettre en oeuvre des Systèmes de Vigilance face au Changement Climatique en Afrique, appelé VigiRisC en Afrique, est en cours de démarrage et a pour objectifs le développement et la mise au point de produits et services de vigilance face aux risques climatiques, adaptés à différents secteurs. Ce projet VigiRisC, d'un montant total de 4 M€ et d'une durée de 3 ans, est co-financé pour moitié par le FFEM (Fonds Français de l'Environnement Mondial) et cofinancé et appuyé par un certain nombre d'institutions internationales (Organisation Météorologique Mondiale, Fédération Internationale de la Croix Rouge, Banque Africaine de Développement, Commission Economique pour l'Afrique, ...) ou nationales (Agence Française de Développement, Météo France). Après une revue de l'existant sur l'ensemble des pays africains, une étude des besoins de vigilance, aux niveaux régionaux et nationaux, face à la variabilité et au changement climatique, sera menée, en concertation entre les communautés scientifiques, techniques, politiques et acteurs du développement, prenant en compte les risques climatiques et secteurs potentiellement vulnérables tels que sécurité alimentaire, ressources en eau, santé, phénomènes côtiers, événements extrêmes et à fort impact (sécheresses, inondations, précipitations intenses, vents forts). A titre démonstratif, des produits et services opérationnels seront développés sur ces thématiques dans divers pays et régions. Ce projet, destiné à lutter contre les conséquences de la variabilité et du changement climatiques, est une action concrète régionale d'adaptation, associant toutes les parties prenantes. Il s'inscrit dans les objectifs du « Programme d'information climatique pour le développement en Afrique » (ClimDev Afrique), initié par la Commission Economique pour l'Afrique, la Commission de l'Union Africaine et la Banque Africaine de Développement et dont le lancement est prévu en 2009.